



I N F O R M A T I O N   A   L A   P R E S S E

## *La rentrée scolaire 2012-2013*

**Comme chaque année, la Ville de Niort prépare la rentrée des classes pour accueillir à partir du mardi 4 septembre les 4147\* enfants qui feront leur rentrée scolaire dans une école niortaise. \* Chiffre actualisé le 3/09/2012**

Pour cette rentrée, on observe une stabilité des effectifs et un nombre identique de classes, 166 au total réparties de la façon suivante : 102 en élémentaire et 64 en maternelle.

### **La construction de l'école Jean-Zay**

Cette opération de grande envergure connaîtra un aboutissement en janvier 2013. Réalisés en plusieurs étapes, les travaux ont exigé un gros travail d'organisation et de logistique, l'objectif étant d'assurer, malgré quelques perturbations, le meilleur confort possible pour les élèves et le personnel.

Depuis novembre 2011, les élèves de la maternelle sont installés dans les nouveaux locaux de l'école élémentaire. Un mouvement nécessaire, le temps de réaliser le chantier de restructuration et d'agrandissement de l'école maternelle qui sera terminée en novembre 2012. Les élèves de maternelle pourront alors prendre possession de leurs nouveaux locaux après les vacances de la Toussaint. Les élèves des classes élémentaires intégreront quant à eux leurs nouvelles classes après les vacances de Noël, soit en janvier 2013.

Le nouveau restaurant scolaire est opérationnel depuis mars 2012.

Les travaux se poursuivront de novembre 2012 jusqu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 avec la construction d'un hall d'entrée et une galerie couverte reliant les 2 écoles. Les anciens locaux, élémentaire et restaurant, seront alors démolis

L'école élémentaire sera dotée de mobilier neuf et de plusieurs vidéoprojecteurs interactifs.

Le coût total des travaux et de l'équipement s'élève à 9 millions d'euros, cofinancés par la Ville, l'Etat, la Région et le Département.

## La restauration

Depuis plusieurs années, la ville met en application dans ses restaurants scolaires, les recommandations nutritionnelles que l'Etat a rendu obligatoire le 2 octobre 2011. Depuis 2009, elle s'est engagée dans le Programme National Nutrition Santé (PNNS) en signant la charte « Ville active PNNS ». Différentes actions sont menées dans les écoles afin d'informer sur les conséquences d'une alimentation inadaptée.

La qualité des produits est étudiée de près. Le bio est de plus en plus privilégié. En 2011, plus de 18 % de produits bio ont été servis aux enfants, ce qui correspond en moyenne à 3 produits bio par semaine. Plus de 50 % des produits sont issus des circuits courts.

L'objectif pour cette année scolaire est de maintenir la part du bio à 18 %, de privilégier les produits de saison et d'introduire des produits nouveaux dans les repas. Les enfants pourront ainsi découvrir le goût des légumes anciens et enrichir leur sensibilité gustative. Un rôle éducatif que la Municipalité prend à cœur.

A Niort, 90% des enfants mangent à la cantine, maternelles et élémentaires réunis. Ce pourcentage élevé s'explique par les tarifs qui prennent en compte les revenus des parents, mais aussi par la qualité des repas servis.

Une étude sur la restauration collective est actuellement en cours. Elle a débuté en janvier 2012 pour une durée de 8 mois. Elle aborde les aspects patrimoniaux mais aussi organisationnels. L'objectif est de rendre le service restauration le plus efficient possible tout en maintenant une exigence de qualité. Cette démarche implique un travail en profondeur sur l'organisation des restaurants, la modernisation des équipements et la formation du personnel.

Parallèlement, dans le cadre d'une démarche qualité, les familles ont été invitées à répondre en ligne à un questionnaire de satisfaction. Plusieurs aspects ont été abordés : variété des menus, qualité des produits servis, temps consacré au repas, accueil et encadrement du personnel... Les élèves des classes élémentaires, soit 2500 élèves, ont également répondu à un questionnaire sur leur restaurant scolaire. Globalement les retours révèlent une perception plutôt positive et une certaine adhésion au mode de fonctionnement des restaurants scolaires.

*Chiffres clés* : 4000 repas (enfants et adultes compris) sont servis en moyenne par jour dans les écoles. Le coût réel d'un repas représente 8 €, le prix facturé aux familles varie de 0,21 € à 4,55 €. Plus de 70 agents municipaux travaillent à la production des repas dans les restaurants scolaires.

## L'accompagnement des actions éducatives

Education au développement durable. Comme les années précédentes, un programme d'animations d'EEDD (Education à l'Environnement en vue d'un Développement Durable) est proposé à l'ensemble des écoles niortaises du cycle 1 au cycle 3. Conçues et animées par les 2 éco-animateurs de la Ville, la vingtaine d'activités proposées traitent de nombreux thèmes tels que la biodiversité, les déchets, l'énergie, le jardin, l'art et l'environnement ou le paysage. Les activités sont réalisées principalement dans l'établissement scolaire. Conçues en partenariat avec la conseillère pédagogique départementale Sciences et EED (Education à l'Environnement Durable), les animations respectent le programme scolaire en vigueur. Avec deux nouveautés cette année « les Insectes sont à Niort » et « les plantes sauvages en ville ».

Au cours de l'année scolaire précédente 41 classes en élémentaire et 20 en maternelle ont bénéficié de ce programme soit au total 1406 élèves.

Prévention de l'illettrisme. La Collectivité souhaite accompagner l'Education Nationale sur une action de prévention de l'illettrisme en dotant les écoles du logiciel « Facilecture ». Cette action, suivie par Mme Barzotti, inspectrice de circonscription, est destinée à l'ensemble des écoles et particulièrement aux élèves du cycle 2. Créé par un enseignant, ce logiciel présente de nombreux intérêts sur le plan pédagogique.

### **Actions autour de l'animal**

Le poney maître d'école. Depuis 2009, la ville de Niort a mis en place en partenariat avec l'Inspection académique et le centre équestre un projet pédagogique autour du poney, fil conducteur de tous les apprentissages. Ce projet s'adresse aux écoles situées en zone d'éducation prioritaire. Cette action a débuté par une phase expérimentale à l'école Emile Zola, puis s'est étendue en 2010 à l'école Ernest Pérochon.

A raison d'un jour par semaine et sur une période de huit à dix semaines, une classe de grande section maternelle est transplantée au centre équestre. Dans le cadre de quatre ateliers, les enfants suivent les activités pédagogiques mises en place par les enseignants et de découverte de l'univers du poney.

Cette opération va se poursuivre sur l'année scolaire 2012-2013.

Le poney médiateur. Ce projet, à l'initiative de la Ville de Niort, entre dans la politique globale « cheval en ville » et de la médiation animale. Il s'adresse aux enfants de la classe CLIS de l'école Ferdinand Buisson. L'objectif est de permettre aux enfants de communiquer avec les poneys au travers d'une approche sensorielle globale et de découvrir son environnement par les sens (vue, toucher et odorat). Le projet se déroulera sur le temps périscolaire, au sein de l'école, au rythme de 2 séances de 30 minutes par semaine. Après une première expérimentation en juin 2012, le projet a été validé et un cycle de 8 séances est prévu dès la rentrée 2012.

### **Actions dans le domaine culturel**

Parcours Piloni. Cette année encore, la Ville propose aux écoles élémentaires de rencontrer de manière privilégiée des artistes qui exposent au Piloni. Les classes inscrites dans ce projet "arts visuels" se déplacent sur le lieu d'exposition et échangent avec l'artiste. De retour dans leur école, ils prolongent leur rencontre par un travail artistique sur le thème de l'exposition. Le travail réalisé sera présenté en fin d'année lors d'une exposition collective.

Les galeries d'art à l'école. La Ville reconduit son dispositif « Galerie d'art » dans les écoles. Dans plusieurs écoles les halls d'entrée sont aménagés pour exposer les œuvres d'un artiste avec lequel la Municipalité signe une convention. L'artiste travaille en classe avec les enfants et les travaux réalisés seront exposés dans la galerie de l'école.

Arts Visuels. Reconduction du projet d'affiches dans la ville. Comme elles l'ont fait pour « Les petits ça peint » et « Un printemps un artiste » les classes de maternelle réaliseront de façon collective une affiche sur un thème encore non défini à ce jour. Elles seront affichées et animeront la ville pendant plusieurs semaines au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

## **Projets fédérateurs et classes de découvertes**

Comme les années précédentes, la Municipalité renouvelle son partenariat avec l'Inspection Académique en soutenant les projets fédérateurs et les classes de découvertes. Le budget global s'élève à 45 000 €.

## **Animations périscolaires**

Depuis la rentrée scolaire 2010, la municipalité a décidé de développer des « activités périscolaires » dans toutes les écoles élémentaires de la ville considérant qu'à côté de l'école, ces temps représentent des moments éducatifs à part entière qui participent à l'intégration scolaire et sociale de chaque enfant.

Le recours à des professionnels de l'animation permet à la ville de s'appuyer sur des équipes qualifiées. A côté des animateurs, la ville fait appel à des intervenants associatifs afin d'initier les enfants à de nouvelles pratiques sportives, culturelles, citoyennes ou environnementales dans le cadre d'un projet éducatif.

*Chiffres clés : Pour l'année 2011/2012, 20 associations ont animé des activités périscolaires sur 40 créneaux hebdomadaires (soit 450 places) dans des domaines très variés : athlétisme, arts plastiques, bandes dessinées, basket, bicross, éveil musical, expressions artistiques, échecs, fitness, ornithologie, gymnastique, hand ball, hip hop, histoires et contes, taekwondo, tennis de table, MAO, théâtre, yoga, etc.*

En 2011, plus de 1000 enfants par jour ont participé à ces activités en s'inscrivant à un ou plusieurs créneaux (ateliers associatifs ou menés par des animateurs).

## **358 000 € d'aide pour les fournitures et transports**

C'est le budget annuel que consacre la ville pour le fonctionnement des écoles (94 000 € pour les maternelles, 213 000 € pour les élémentaires et 51 000 de frais communs). Ces crédits servent à financer les fournitures scolaires et pédagogiques, les frais de transports des classes sur le temps scolaire, l'achat de consommables informatiques, de produits d'entretien...

## **Développement des nouvelles technologies**

Depuis plusieurs années, la Municipalité mène une politique concertée avec l'Inspection Académique, pour le développement des nouvelles technologies dans les écoles.

Chaque année une enveloppe financière est prévue pour le renouvellement d'une partie des portables (usure normale) et pour l'acquisition de solutions mobiles qui permettront aux enseignants de travailler dans les classes. L'objectif est de développer l'installation de vidéo projecteurs interactifs.

Le matériel des salles informatiques, constitué de postes fixes, ne sera pas renouvelé.

Parallèlement, la ville a lancé depuis 2011 un programme de mise à niveau des réseaux informatiques dans les écoles élémentaires en optant pour la solution du câblage (éthernet) et non WIFI. 100 000 € sont consacrés par an jusqu'en 2013 (soit une enveloppe totale de 300 000 €) pour permettre à l'ensemble des écoles élémentaires d'utiliser un réseau optimal de connexion et aussi de travailler en réseau.

En ce qui concerne le matériel informatique proprement dit, à jour,

- 4 écoles bénéficient d'une classe mobile
- fin de l'année 2012/2013 10 écoles bénéficieront de vidéos interactifs (25 équipements au total)

## **Simplification des démarches des usagers**

Afin de faciliter la vie des usagers, la Municipalité envisage au cours de l'année scolaire 2012-2013 la mise en place de plusieurs modes de paiement des factures : par Internet ou par TIP (Titre interbancaire de paiement).

### **La rentrée scolaire, c'est aussi...**

- **Les travaux dans les écoles**

Elle a également profité de juillet-août pour poursuivre son programme annuel d'aménagement ou de réfection de classes.

La Ville a en charge toutes les écoles primaires publiques (maternelles et élémentaires) soit 39 écoles au total. Le budget consacré aux travaux d'entretien est de l'ordre de 870 000 € euros TTC en 2012 + 400 000 euros de report 2011 travaux réalisés en début d'année.

**Agrippa d'Aubigné. Maternelle et élémentaire.** Réfection de la toiture du préau. Ouverture des sanitaires du restaurant. Remise en état des sanitaires de l'école élémentaire. Remplacement de la porte de la garderie de la maternelle. Travaux de peinture et remise en état du plafond d'une classe. 70 000 € TTC

**Louis Aragon élémentaire.** Réfection de 2 salles (peinture et sol PVC). 20 000 € TTC et réfection des sanitaires filles (60 000 €)

**Paul Bert maternelle et élémentaire.** En maternelle : rénovation de la salle restauration (plafond, murs) ; création d'un bureau de direction ; réfection de 2 salles (faux plafonds et luminaires) En élémentaire : réfection d'un couloir (faux plafond, peinture et doublage murs) ; changement du sol d'une classe 100 000 € TTC.

**Ferdinand Buisson élémentaire :** Remplacement des portes de la salle de sports côté cour ; remplacement du portail du garage ; petites menuiseries dans la salle de sports ; Mise en place de 8 panneaux pour projet de fresque + préparation des supports ; Rénovation de la peinture de la cuisine du restaurant. 25 000 € TTC.

**Pierre de Coubertin maternelle.** Peinture jeux de cour et piste vélo 3 500 € TTC

**Pierre de Coubertin élémentaire :** Réfection d'une salle de classe. Chantier MIPE

**Jules Ferry élémentaire :** Suite à l'ouverture d'une classe (peinture + câblage informatique) ; Changement d'une porte. 1500 €

**Jean Jaurès élémentaire.** Remplacement menuiseries dans le couloir ; remplacement des menuiseries et informatisation de la salle CLIS. 80 000 euros  
**et maternelle :** Isolation extérieure ; changement porte et cloison coupe-feu suite à une visite de la commission de sécurité. 35 000 € TTC

**Jean Macé maternelle.** Réfection d'une classe. (Travaux réalisés par la régie)

**Jean Macé élémentaire.** Peinture de la cour 3000 € TTC.

**Mermoz maternelle.** Réfection du dortoir ; installation de petites cloisons dans les sanitaires ; installation d'une fontaine à eau. 20 000 € TTC

**et élémentaire** : réfection et agrandissement des sanitaires (travaux jusqu'en septembre) ; Mise en place d'une VMC et isolation des plafonds pour régler les problèmes d'humidité. 100 000 € TTC.

**Michelet élémentaire.** Réfection d'une salle de classe (chantier MIPE).

**Pasteur élémentaire.** Réfection de la toiture d'un bâtiment, traitement de la charpente et isolation des faux plafonds. 100 000 € TTC et informatisation des salles de classe 12 000 € TTC

**Pérochon maternelle.** Réfection du sol de la salle de motricité (travaux prévus à Noël) 15 000 € TTC.

**Prévert élémentaire et restaurant.** Réfection toiture (travaux terminés en septembre) ; réfection du bureau (en octobre) ; pose de faïence dans la réserve du restaurant. 75 000 € TTC.

**George Sand.** Traçage de jeux sur le sol de la cour. 6000 € TTC

**Emile Zola maternelle :** Réfection de la salle de motricité dans le hall d'entrée et le hall du couloir. (Chantier MIPE)

**Jean Zay élémentaire.** Traçage de jeux sur le sol de la cour. 3400 € TTC

**Chantier d'insertion :** 50 000 euros TTC

**Programme d'aménagement extérieur** 20 000 euros TTC

**Programme de mise aux normes (sécurité)** 70 000 euros TTC

**Interventions de la régie :** 10 à 15 000 interventions sur une année